

**Commission VIE ASSOCIATIVE – FETES – MANIFESTATIONS**

**Réunion du vendredi 31 juillet 2020 – 18h30**

**Séance n° 1**

Membres de la commission présents :

Bruno Lessault – Françoise Limoges – Maryvonne Bouquin - Adrien Gaugry – Sophie Cognacq

Représentants des associations présents :

Patrick Gandy (Société de Chasse), Dorothée Taureau (Festi'Baudres), Alain Reuillon (Confrérie de Saint-Vincent), Denise Brossard (Association Familles Rurales), Daniel Berton (Amicale des Anciens Elèves), Marie-Noëlle Richard (Collectif des Associations de Baudres), René Brossard (UNCAFN), Marie-Claude Argy (Club de gym et loisirs), Jean-Michel Argy (Association d'Animation de Baudres), Marinette Richard (Club Joie de Vivre), Christophe Dufendant (Amicale des Donneurs de Sang), Marie-Christine Berton (Amicale des Sapeurs Pompiers).

Représentante d'association excusée : Mireille Pineau (Baudres Préserve)

Représentant d'association absent : Emmanuel Mardon (Indre Vélo Passion)

Ordre du jour : prise de contact

**1. Présentation des associations par leur président ou membre remplaçant.**

Chaque membre se présente et expose les activités de son association.

Société de Chasse : Patrick Gandy (remplaçant Guy Vassault) - 25/28 adhérents, concours de belote et repas de chasse.

Festi'Baudres : Dorothée Taureau - 12 adhérents, randonnée Festi colorée, halloween pour les enfants et halloween pour les adultes.

Société Saint-Vincent : Alain Reuillon (remplaçant son père Jean Reuillon, décédé en début d'année) - 5 adhérents, défilé, messe, banquet Saint-Vincent en janvier.

Familles Rurales : Denise Brossard – 31 adhérents, concours de belote, fête des mères, repas de l'association, goûter de Noël.

Amicale des anciens élèves de Baudres : Daniel Berton – créée il y a 25 ans, soirée théâtrale, concert moules frites, soirée fruits de mer.

Collectif des associations de Baudres : Marie-Noëlle Richard, le collectif assure le téléthon.

O.C.B. Football : en sommeil, en raison du manque de joueurs.

UNCAFN : René Brossard, 13 adhérents, cérémonies et banquet des 8 mai et 11 novembre, banquet ouvert à tout le monde.

Il regrette une participation insuffisante des enfants et de leurs parents à ces cérémonies et souhaite qu'un rappel soit fait aux parents.

Dorothée Taureau répond que les enfants vont dans la commune où ils sont scolarisés à la demande de leur enseignant.

Club de gym et loisirs : Marie-Claude Argy, 13 adhérents, 1 choucroute dansante/an, 1 randonnée/F.F.R., 1 méchoui fin août ; marche (en principe le jeudi) mais souvent horaire aménagé en fonction de la saison et du temps ; le club bénéficie 1 fois/semaine de la salle (gratuitement) pour sa séance de gym. Espère une reprise des activités.

Association d'animation de Baudres : Jean-Michel Argy, vice président, association créée en 2018 suite à la dissolution du comité des fêtes, poursuit les mêmes animations, brocante, loto, réveillon.

Club Joie de Vivre : Marinette Richard, présidente, intervient pour l'aide à la personne, assure la liaison entre la personne demandeuse et la secrétaire de l'association basée à Levroux, 2 salariées interviennent auprès des personnes demandeuses d'aide, font beaucoup d'heures et sont mal rémunérées. Le club Joie de Vivre compte 31 adhérents et participent le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois à un après-midi récréatif avec jeux, et petit goûter.

Denise Brossard ajoute que la salle, auparavant gratuite, est devenue payante depuis plusieurs années au tarif de 15€ par séance, avec pour motif que cette activité pourrait se dérouler à la maison des associations, solution non envisageable à cause des toilettes inadaptées aux personnes en situation de handicap (et pas de téléphone dans la salle).

Un membre de la commission précise que le club de gym ne paie pas de location de salle mais aucune subvention ne lui est attribuée.

☐ Amicale des Donneurs de Sang : Christophe Duféant annonce 20 donateurs maximum, il en faudrait 30 minimum, donc plus de collecte à Baudres depuis plusieurs années. Ainsi l'amicale a un fonctionnement uniquement festif : buffet campagnard en avril.

☐ Amicale des Sapeurs Pompiers : Marie-Christine Berton présente les activités : concours de belote (janv), soirée tête de veau (avril), Sainte-Barbe (déc.), cérémonies au monument aux morts.

## 2. Nouvelles dispositions envisagées.

- Suppression des dons aux associations extérieures à Baudres.
- 2 associations bénéficieraient d'une augmentation de leur subvention.
- Pour les activités : la salle serait gratuite (car pas de bénéfice pour l'association)
- Il serait demandé une caution sur la salle et une caution sur la vaisselle.
- Un état des lieux avant et après la location serait effectué.
- Un concours de pêche sera organisé par Rodolphe Garcia à l'étang communal de Baudres fin août.  
Les associations décident que la restauration sera proposée à la gérante du multi-services.  
Un membre de la commission insiste sur le fait que la priorité doit être donnée à elle, seule commerçante de notre village. On pourrait avoir recours aux associations seulement dans le cas où elle serait indisponible.  
Les personnes présentes trouvent l'initiative très bonne.
- Chasse : A l'avenir, il serait proposé un plan de chasse à Baudres. Une distribution de morceaux de gibier pourrait être effectuée aux personnes qui n'ont pas l'opportunité d'en consommer.  
De toute façon, pas possible cette année, les bracelets sont déjà attribués.
- Lave-vaisselle de la salle des fêtes : il est signalé le mauvais fonctionnement de cet appareil. Déjà signalé l'année précédente, le problème est toujours présent malgré l'intervention d'un technicien.
- Tables : les tables neuves sont arrivées. Il n'est pas possible de stocker ces tables sur les anciens chariots, il faudra donc en confectionner d'autres.
- Barnums : il est signalé que les barnums, prêtés gratuitement, sont devenus payants.
- Un membre d'une association fait remarquer que les frais de fonctionnement (électricité – eau – chauffage) sont plus importants pour certaines manifestations (soirées, repas) que pour d'autres (belote, loto) et demande si un tarif différent pourrait être appliqué.  
Il est répondu que le tarif de location aux alentours est bien plus élevé qu'à Baudres.
- Plusieurs membres des associations observent une baisse parfois importante de participants dans les manifestations (confrérie Saint-Vincent etc ...) alors que d'autres manifestations aux alentours (Rouvres, Poulaines, Langé) attirent beaucoup de monde.
- Il est rappelé par un membre de la commission que l'attribution d'une subvention fait l'objet d'une demande écrite de l'association accompagnée d'un bilan financier de l'année écoulée et d'un projet pour l'année à venir.
- Les subventions pour l'année 2020, pas encore versées cette année, sont à voter au prochain conseil municipal.
- Le maire conclut en annonçant que toutes les associations seront bénéficiaires.
- Un membre d'une association propose une réflexion sur la manifestation du 13 juillet car il y a quelque chose à rénover. Là encore, le nombre de participants a bien baissé ; il est proposé un collectif associatif pour le 13 juillet ou autre date.  
Une discussion s'engage autour de la galette à la salle des fêtes, le lieu pour tirer le feu d'artifice (stade, étang ...), repas, brocante, animation .... (problème : galette uniquement pour les habitants de Baudres).  
Revoir la date et le lieu s'avère nécessaire.  
Vœux en janvier : réflexion sur la date, l'heure, les invités.  
Utiliser la boîte à idées.  
Il est demandé par un membre de la commission que chaque association rédige un article pour présenter son association destiné à paraître dans le journal de la commune.

La séance est levée. Un pot de l'amitié offert est partagé.